

MAIRIE de la Gare ARRONDISSEMENT de Rouen
Du Dixième Jour an mil huit cent trente-neuf à dix heures du midi.
ACTE DE NAISSANCE d'un enfant né à la Gare le premier du courant à dix heures du soir fille de Monsieur Auguste Sabatier
profession d'Calligraphe âgé de vingt-neuf ans, domicilié à la Gare et de Marie Adolphe Cabier
âgée de vingt-huit ans, domiciliée à la Gare, Rouen

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe féminin
Sur la déclaration à moi faite par le dit Monsieur Auguste Sabatier
qui est l'enfant âgé de vingt-neuf ans, profession d'Calligraphe
domicilié à la Gare

Premier témoin, Monsieur Renaud âgé de vingt-neuf ans,
profession d'Calligraphe domicilié à la Gare
Second témoin, Monsieur Mourchon âgé de vingt-huit ans,
profession d'Calligraphe domicilié à la Gare

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Monsieur Auguste Agard, maire de la commune de la Gare remplissant les fonctions d'Officier public; et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec moi, à l'exception du déclarant qui a dit ne savoir écrire

Léon Mourchon Agard

MAIRIE de la Gare ARRONDISSEMENT de Rouen
Du Dixième Jour an mil huit cent trente-neuf à dix heures du soir
ACTE DE NAISSANCE d'un enfant né à la Gare le huit du courant à cinq heures du soir fils de Monsieur Joseph Cival
profession d'Calligraphe âgé de quarante-un ans, domicilié à la Gare et de Madame Adolphe Mourchon
âgée de vingt-huit ans, domiciliée à la Gare, Rouen

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe féminin
Sur la déclaration à moi faite par le dit Monsieur Joseph Cival, père de l'enfant
âgé de quarante-un ans, profession d'Calligraphe
domicilié à la Gare

Premier témoin, Monsieur Richard Hantand âgé de vingt-cinq ans,
profession d'Calligraphe domicilié à la Gare
Second témoin, Monsieur Joseph Baynard âgé de vingt-huit ans,
profession d'Calligraphe domicilié à la Gare

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Monsieur Auguste Agard, maire de la commune de la Gare remplissant les fonctions d'Officier public; et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec moi, à l'exception du déclarant qui a dit ne savoir écrire

Richard Hantand Baynard Agard



N° 7
Cendrine

Louis Philippe
César

N° 8
Eugénie
Alexandre Desjolis

MAIRIE de la Gare ARRONDISSEMENT de Rouen
Du Dixième Jour an mil huit cent trente-neuf à dix heures du midi
ACTE DE NAISSANCE d'un enfant né à la Gare le huit du courant à quatre heures du soir fils de Monsieur Louis Ardouin
profession d'Calligraphe âgé de quarante-neuf ans, domicilié à la Gare et de Marie Alexandrine Desjolis
âgée de vingt-huit ans, domiciliée à la Gare, Rouen

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin
Sur la déclaration à moi faite par le dit Monsieur Louis Ardouin, père de l'enfant
âgé de quarante-neuf ans, profession d'Calligraphe
domicilié à la Gare

Premier témoin, Monsieur Renaud âgé de vingt-neuf ans,
profession d'Calligraphe domicilié à la Gare
Second témoin, Monsieur Grand âgé de vingt-huit ans,
profession d'Calligraphe domicilié à la Gare

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Monsieur Auguste Agard, maire de la commune de la Gare remplissant les fonctions d'Officier public; et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec moi, à l'exception du déclarant qui a dit ne savoir écrire

Léon Mourchon Agard

MAIRIE de la Gare ARRONDISSEMENT de Rouen
Du Dixième Jour an mil huit cent trente-neuf à dix heures du midi
ACTE DE NAISSANCE d'un enfant né à la Gare le huit du courant à cinq heures du soir fils de Monsieur Joseph Cival
profession d'Calligraphe âgé de quarante-un ans, domicilié à la Gare et de Madame Adolphe Mourchon
âgée de vingt-huit ans, domiciliée à la Gare, Rouen

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin
Sur la déclaration à moi faite par le dit Monsieur Joseph Cival, père de l'enfant
âgé de quarante-un ans, profession d'Calligraphe
domicilié à la Gare

Premier témoin, Monsieur Richard Hantand âgé de vingt-cinq ans,
profession d'Calligraphe domicilié à la Gare
Second témoin, Monsieur Joseph Baynard âgé de vingt-huit ans,
profession d'Calligraphe domicilié à la Gare

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Monsieur Auguste Agard, maire de la commune de la Gare remplissant les fonctions d'Officier public; et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec moi, à l'exception du déclarant qui a dit ne savoir écrire

Richard Hantand Baynard Agard